

Avant-propos

Claude Lienhard

Professeur de droit privé, Université de Haute-Alsace, CERDACC, EA 3992

Lorsqu'on prend la plume avec plaisir, il faut le dire.

C'est bien le cas, ici et maintenant.

Une carrière universitaire réussie est une carrière qui se vit plus qu'elle ne se construit.

Qui se vit dans la rigueur qui n'exclut jamais l'audace,

et aussi dans l'indépendance des idées et le sens des valeurs.

J'ai le privilège de préfacier les contributions en l'honneur du Professeur Marie-France Steinlé-Feuerbach.

Ces participations, dans leurs diversités et leurs denses qualités, sont le reflet de l'implication de "Marie-France" dans l'univers du risque et de la gestion de crise, de la responsabilité et de l'indemnisation et encore des victimes et la responsabilité pénale.

Toujours avec méthode et constance, chacune de ces problématiques, chacun de ces champs ont été explorés, décodés, analysés, mis en perspective dans le souci non seulement de faire avancer la science juridique, ce qui est louable et fondamental, mais d'en restituer la substance à la société pour qu'il y ait un « après » accident, un « après » catastrophe et pour que le « Plus jamais ça » ne soit pas une incantation scandée médiatiquement sans lendemain.

Depuis 1995, les travaux du Professeur Steinlé-Feuerbach sont venus se nicher dans le CERDACC dont elle est à l'origine de la création à nos côtés et aux côtés du Professeur Théo Hassler. C'est peu dire que la création de ce centre de recherche, à l'IUT de Colmar, au sein de l'UHA est une aventure humaine rare et qui n'aurait pu être sans elle.

Il importe que les institutions qui sont autrement pérennes que les hommes et les femmes qui les composent, mais parfois plus fragiles, aient le sens de la filiation et le souvenir de leur histoire. C'est essentiel, même vital.

Une vie universitaire est aussi le reflet d'une convivialité et la présence de chacun des contributeurs à sa façon vient porter témoignage qu'il en a toujours été ainsi.

Désormais Professeur émérite Marie-France Steinlé-Feuerbach nous reste fidèle et présente. Chacun de ses futurs travaux viendra parfaire son œuvre de ces petites touches qui une à une façonnent ce qui est le cœur du droit, faire en sorte que le geste juste du juriste permette de mieux vivre ensemble.